

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2008

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 31

L'an deux mil huit, le vendredi trente juin, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire,

Étaient présents : Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Alexandre BERTREL, Nelly BIDOT, Véronique LEDUC-TALIGAUULT, Christine RENIER, Bernard MORAT, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Philippe BOURLIER, Nicole BELLANGER, Christophe GARNIER, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Catherine TOMAS a donné pouvoir à Luce TROUBAT, Serge MESKO a donné pouvoir à Nelly BIDOT, Joseph MASBERNAT a donné pouvoir à Jacques SAURET, Philippe FROT a donné pouvoir à Alexandre BERTREL

Absents excusés : Luc BOURRY, Marie LAFLEURE.

Secrétaires de séance : Françoise LEGUILLOU, Philippe BOURLIER.

Session ordinaire

-
- Monsieur Alexandre BERTREL et Madame Luce TROUBAT ont présenté l'activité culture, vie associative et sport de la collectivité.
 - Monsieur Brégégère a donné connaissance de l'analyse financière rétrospective de la commune sur les années 2003 à 2007 ; Il s'en est suivi un large débat.

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal**

Conformément à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du Conseil municipal du 11 avril 2008, le Conseil municipal prend connaissance des décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire.

DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE			
DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	MONTANT TTC	
		Dépenses	Recettes
26/05/08	Communication – Contrat pour une animation danse avec « Range Heroes Country Band » à Tours pour le 07/09/08	1 250 €	
27/05/08	Urbanisme – Défense des intérêts communaux dans un contentieux d'urbanisme et désignation du cabinet d'avocat SCP Cébron de Lisle - Benzekri pour assister le maire	-----	
04/06/08	Finances – Occupation du complexe sportif du Moulin à Vent par la société Colas les 13 et 14 juin 2008		2 000 €
13/06/08	Finances – Marchés de 4 lots pour les travaux de mise en conformité électrique et la mise en place d'un ascenseur au centre culturel de l'Aubrière avec les entreprises : Cazy-Guillaume pour la maçonnerie, Ermes pour la serrurerie, Thyssenkrupp Ascenseurs pour l'ascenseur et EC pour l'électricité		157 111,82 €
16/06/08	Communication – Convention de mise à disposition de locaux et d'espaces du lycée Agricole dans le cadre de la Foire à l'ancienne 2008	-----	

1 Réajustement des chiffres du compte administratif du budget annexe commerces 2007

- Compte administratif - Compte de gestion - Affectation du résultat

Il a été constaté une erreur de 405,83 € sur les chiffres du réalisé de la section d'investissement du compte administratif 2007 du budget annexe commerces. Par conséquent, il convient de réajuster les tableaux présentés au Conseil municipal lors de la séance du 30 mai 2008.

- Sous la présidence de Monsieur GIRARD, Monsieur Gérard GARRIDO, maire élu et Monsieur Michel PASQUIER, maire sortant, ayant quitté la salle, l'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte le compte administratif du budget annexe commerces 2007.
- Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du Receveur, pour le budget annexe commerces de l'exercice 2007, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Maire pour le même exercice.
- Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif du budget annexe commerces, comme suit :
 - ♦ **6 383,99 €**, pour couvrir le besoin d'autofinancement de la section d'investissement
 - ♦ **71 260,9 €** en affectation d'excédent reporté de fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 – BUDGET ANNEXE COMMERCES

Section de fonctionnement		Réalisé	
Recettes (dont excédent reporté)		140 400,23 €	
Dépenses		62 755,25 €	
Résultat de l'exercice		56 183,29 €	
Résultat cumulé de l'année		77 644,98 €	
Section d'investissement		Réalisé	Restes à réaliser
Recettes		67 053,95 €	----
Dépenses		42 301,40 €	167,26 €
Résultat de l'exercice		24 752,55 €	----
Résultat antérieur		- 30 969,28 €	----
Résultat cumulé de l'année		- 6 216,73 €	-167,26 €

2 Décision modificative n° 1 sur le budget général et décision modificative n°2 sur le budget annexe commerces

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 7 abstentions, adopte la décision modificative n°1 sur le budget général, qui diminue de 5 520 € la section de fonctionnement et modifie l'affectation de certaines opérations en section d'investissement.

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte la décision budgétaire n° 2 sur le budget annexe commerces suite à la modification des chiffres du compte administratif, en augmentant la section de fonctionnement de 405,83 € et en diminuant du même montant l'affectation en section d'investissement.

3 Admission en irrécouvrable

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en irrécouvrable deux titres de recette d'un montant de 5 719,18 € et de 13 103,86 € correspondant à des loyers impayés.

4 Revalorisation des tarifs de l'accueil périscolaire à l'école de la Guignière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de revaloriser de 2,5% les tarifs de l'accueil périscolaire municipal, à l'école de la Guignière, à compter de la rentrée scolaire 2008/2009.

**TARIFS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE
A L'ECOLE DE LA GUIGNIERE**

Temps de présence	Tarifs 2007/2008	Année scolaire 2008/2009
		+ 2, 5%
Matin	1,48 €	1,52 €
Forfait mensuel matin	19,86 €	20,36 €
Soir	2,46 €	2,52 €
Forfait mensuel soir	32,40 €	33,21 €
Forfait mensuel matin et soir	49,82 €	51,07 €
Etude surveillée(*)	1,23 €	1,26 €

(*) le tarif garderie contient déjà le prix du goûter et la garderie, le coût de l'étude surveillée comprend uniquement l'étude qui s'ajoute aux frais de garderie.

5 Revalorisation des tarifs du transport scolaire

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, décide de revaloriser de 2,5 % les tarifs du transport scolaire, à compter de la rentrée scolaire 2008/2009.

TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE		
Nombre d'enfants	Tarifs 2007/2008	année scolaire 2008/2009
		+ 2,5 %
1	76,68 €	78,60 €
2	60,22 €	61,73 €
A partir du 3 ^{ème}	Gratuit	

6 Demande de fonds de concours à Tour(s)plus pour l'aménagement du pôle social au 52 rue Eugène Gouin

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de demander à la Communauté d'agglomération Tour(s)plus l'attribution d'un fonds de concours pour le programme d'aménagement du pôle social au 52 rue Eugène Gouin à hauteur de 118 604 €.

7 Modification de l'autorisation de programme et crédits de paiement pour le réaménagement de l'ensemble immobilier de la Grange aux Dîmes

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 7 voix contre, décide de modifier l'autorisation de programme et crédits de paiement pour l'opération de réaménagement de l'ensemble immobilier de la Grange aux Dîmes, rue Fernand Bresnier, et de ne pas donner suite aux tranches conditionnelles. Le projet est donc ramené de 620 000 € à 210 440 €.

Les crédits pour 2008, correspondant à la fin des travaux de la tranche ferme, sont ouverts à hauteur de 35 000 €.

AP/CP GLOBAL - REAMENAGEMENT DE LA GRANGE AUX DIMES

DEPENSES (en euros)		RECETTES (en euros)	
Annonces, reprographie	4 905,00	Subvention	60 000,00
Diagnostic plomb, amiante	1 750,00	Contrat d'agglomération Région	45 000,00
Plan topographique	1 150,00	Emprunt	60 000,00
Maîtrise d'oeuvre	35 037,00	Autofinancement	45 440,00
Tranche ferme : menuiseries extérieures et ravalement grange + charpente et couverture de la maison – éclairage intérieur de la grange	114 760,00		
Contrôle technique et sécurité	8 706,00		
Révisions sur travaux	5 738,00		
Révisions sur honoraires	1 052,00		
Imprévus	2 855,18		
TOTAL H.T.	175 953,18		
T.V.A.	34 486,82		
TOTAL TTC	210 440,00	TOTAL TTC	210 440,00

8 Instauration d'une taxe sur la cession de terrains devenus constructibles

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 7 voix contre, décide l'instauration d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles depuis moins de 18 ans. Cette décision se conforme aux dispositions de l'article 26 de la loi du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement.

Le fait générateur de l'imposition est la première cession à titre onéreux d'un terrain intervenue après son classement en terrain constructible. La taxe est assise sur un montant égal au 2/3 du prix de cession du terrain. Le taux est fixé à 10 % de la base taxable, ce qui correspond à 6,66 % du prix de cession.

9 Rapport d'activité du délégataire du service public de restauration

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de refuser en l'état le rapport d'activité du délégataire du service public de restauration, Sodexo France Restauration et Services pour l'exercice 2006-2007, et demande des explications à Sodexo :

- sur le coût payé par les Fondettois pour les repas scolaires,
- sur l'augmentation de 6,2 % des frais de personnel,
- et sur le nombre de salariés à la charge de la commune.

10 Versement d'une subvention complémentaire à l'association ARAPI

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € à l'association ARAPI, pour la recherche sur l'autisme et la prévention des inadaptations.

11 Versement d'une subvention complémentaire à l'association Les Moments Musicaux de Touraine

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € à l'association Les Moments Musicaux de Touraine pour l'organisation de concerts de musique classique les samedi 27 et dimanche 28 septembre 2008.

12 Attribution d'une subvention au collège Jean Roux

L'Assemblée, à l'unanimité, décide de voter une subvention d'un montant de 2 550 € au Collège Jean Roux dans le cadre de son projet pédagogique.

13 Demandes de subvention pour l'organisation du festival de théâtre en Val de Luynes

Le Conseil municipal décide de retirer cette question de l'ordre du jour. La ville de Fondettes n'est plus organisatrice du festival de théâtre en Val de Luynes - édition 2008, toutefois elle apportera son soutien logistique.

14 Convention de groupement de commandes avec les communes de l'agglomération pour la dématérialisation des procédures relatives aux marchés publics

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes entre Tour(s)plus, coordonnateur, et les communes de l'Agglomération intéressées par une consultation collective permettant de recevoir les offres dématérialisées des entreprises candidates à une commande publique.

Au terme de la consultation, chaque commune conclura le marché avec le cocontractant retenu. Sont désignés pour siéger au sein de la commission d'appel d'offres du groupement : Madame Nelly BIDOT, membre titulaire et Monsieur Philippe LACROIX membre suppléant.

15 Convention de groupement de commandes avec les communes de l'agglomération pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes entre Tour(s)plus, coordonnateur, et les communes de l'Agglomération intéressées par une consultation collective pour la dématérialisation du contrôle de légalité.

Sont désignés pour siéger au sein de la CAO du groupement : Madame Nelly BIDOT, membre titulaire et Monsieur Philippe LACROIX membre suppléant.

16 Avenants pour l'allongement des délais d'exécution des travaux des 12 lots du marché relatif à l'aménagement du pôle social au n° 52 rue Eugène Goüin

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants nécessaires à l'allongement du délai de 4 semaines supplémentaires accordées pour l'exécution de l'ensemble des travaux d'aménagement du pôle social au 52 rue Eugène Goüin.

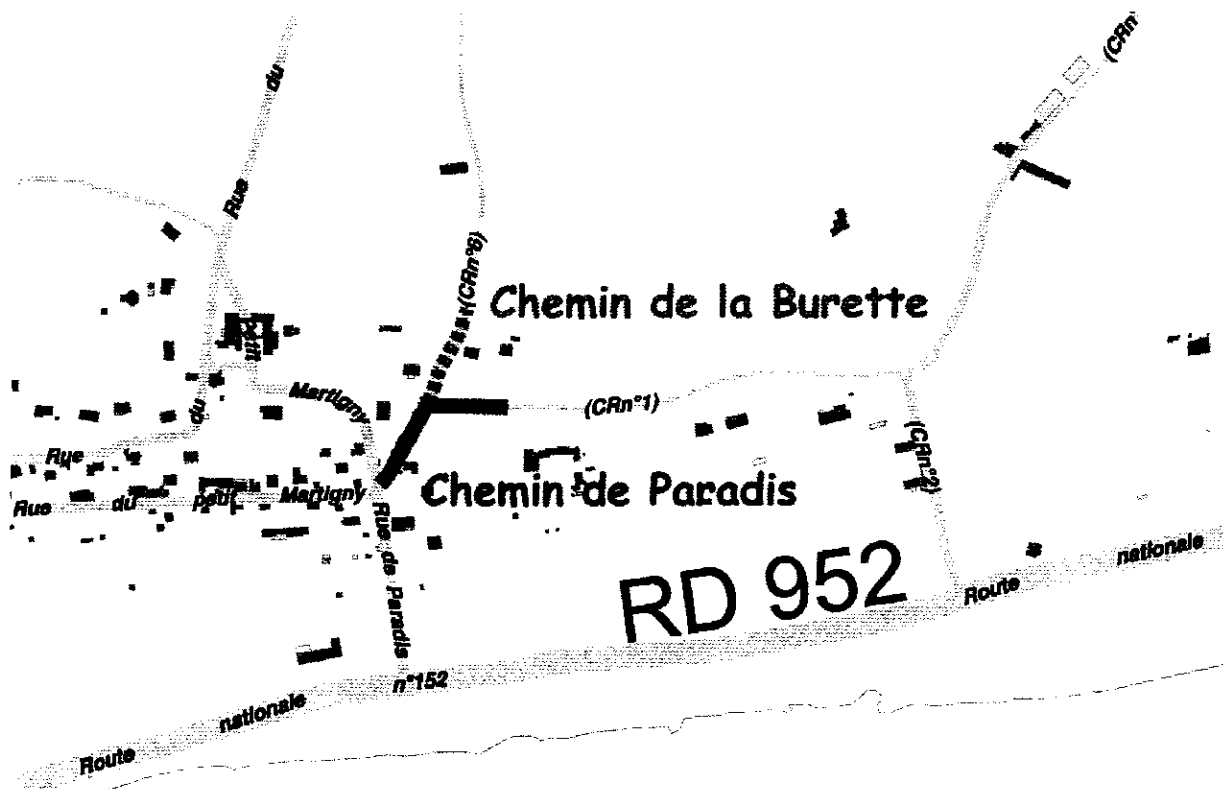
17 Avenant n° 1 au lot n°2 – espaces verts – du marché de travaux relatif à la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit le Carroi de La Cure

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 2 passé avec l'entreprise Prieur paysagiste pour la fourniture et la pose de mobilier urbain sur le site du bassin de rétention des eaux pluviales au lieu-dit Le Carroi de La Cure, portant le montant du marché à 32 056,15 TTC.

18 Dénomination de chemins ruraux

Le Conseil municipal à l'unanimité, décide de dénommer les chemins ruraux communaux CR n° 1 et CR n° 6 en conservant les noms des lieux-dits existants :

- « **Chemin de Paradis** » pour le chemin rural n° 1
- « **Chemin de la Burette** » pour le chemin rural n°6



19 Convention avec la société Touraine Mutualiste concernant les mutuelles santé des agents du personnel communal

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter la convention avec la société « Touraine Mutualiste » prévoyant les modalités de la mutuelle santé du personnel communal et notamment la gestion des cotisations prélevées sur les salaires des agents. Cette convention n'engendre aucun frais pour la collectivité.

20 Avis sur le retrait de la ville de Saint-Cyr-sur Loire du Syndicat intercommunal de gestion des collègues

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, donne un avis favorable au retrait de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire du Syndicat intercommunal de gestion des collègues.

21 Modification de la liste des membres de la commission communale des impôts directs

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier la liste de la commission communale des impôts directs pour respecter l'ensemble des critères définis par la Direction Générale des Impôts.

Sur cette liste de contribuables contenant les noms de 16 titulaires et de 16 suppléants, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux, désignera 8 commissaires titulaires et 8 suppléants pour constituer la nouvelle commission communale des impôts directs.

• Informations diverses

La communication et l'organisation interne

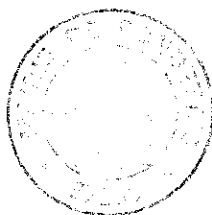
Les comptes rendus de toutes les commissions seront dématérialisés et consultables par les élus sur le site intranet de la ville.

Le projet de mise en révision générale du Plan d'occupation des sols (élaboration du PLU)

Les élus sont informés que des réunions de travail seront programmées dans les semaines à venir en vue de la mise en révision générale du POS. Un cahier des charges sera élaboré pour le lancement d'une consultation dans l'objectif de s'attacher les conseils d'un bureau d'étude.

Fait à Fondettes, le 4 juillet 2008

Le Maire,



Gérard GARRIDO